

# Procédure file

Informations de base		
NLE - Procédures non législatives	<a href="#">2021/0900(NLE)</a>	En attente de décision finale
Autorité européenne des marchés financiers (AEMF): nomination du directeur exécutif		
Sujet 8.40.08 Agences et organes de l'Union		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>ECON</b> <a href="#">Affaires économiques et monétaires</a>	 <a href="#">TINAGLI Irene</a>	23/03/2021
Conseil de l'Union européenne Commission européenne	DG de la Commission <a href="#">Secrétariat général</a>	Commissaire VON DER LEYEN Ursula	

Événements clés			
12/03/2021	Publication de la proposition législative	<a href="#">N9-0005/2021</a>	
24/03/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/04/2021	Vote en commission		
22/04/2021	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	<a href="#">A9-0137/2021</a>	
18/05/2021	Décision du Parlement	<a href="#">T9-0217/2021</a>	Résumé

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/0900(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Étape de la procédure	En attente de décision finale
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/05674

Portail de documentation
--------------------------

Document de base législatif		N9-0005/2021	12/03/2021	EC	
Projet de rapport de la commission		<a href="#">PE691.229</a>	14/04/2021	EP	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">A9-0137/2021</a>	22/04/2021	EP	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">T9-0217/2021</a>	18/05/2021	EP	Résumé

## Autorité européenne des marchés financiers (AEMF): nomination du directeur exécutif

---

Le Parlement européen a décidé d'approuver par 635 voix pour, 17 contre et 44 abstentions, la nomination de Natasha Cazenave en tant que directrice exécutive de l'Autorité européenne des marchés financiers.

Le 12 mars 2021, le conseil des autorités de surveillance de l'Autorité européenne des marchés financiers a proposé, dans le cadre d'une procédure de sélection ouverte, de nommer Natasha Cazenave en tant que directrice exécutive pour un mandat de cinq ans. Le 22 avril 2021, la commission des affaires économiques et monétaires a procédé à une audition de la candidate, au cours de laquelle celle-ci a fait une déclaration liminaire, puis a répondu aux questions posées par les membres de la commission.